

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUÔC

Création de la [Banque Henri Lippens et Cie](#), Paris

Sté an., f. le 10 avril 1908.

François *Jules* HARMAND (1845-1921),
président

Né à Saumur, le 23 octobre 1845.
Chevalier de la Légion d'honneur du 21 août 1874 en qualité de médecin
auxiliaire de 2^e classe de la marine.
Officier du 2 sept. 1893 en qualité de commissaire général du
gouvernement de la République française au Tonkin.
Commandeur du 31 octobre 1897 comme envoyé extr. et ministre
plénipotentiaire auprès de S.M. l'empereur du Japon
Décédé à Poitiers, le 14 janvier 1921.

Arthur François JOURDAN,
administrateur délégué

Né à Granville (Manche), le 12 septembre 1861.
Fils de Bernard Louis Jourdan, négociant, et d'Aimée Pauline Aumont.
Marié à Paris-XVII^e, le 29 novembre 1894, avec Marie Hélène Denamiel
(Montpellier, 22 juin 1868-Bois-Colombes, mai 1953). Dont :
— Suzanne (Bangkok, 1895-Asnières, 1990), mariée avec Charles Robin,
de l'identité judiciaire à Saïgon (1926), puis à Pnom-penh (1934), animateur
de l'[Amicale bretonne](#) ;
— Marcel (Bangkok, 1898-Mougins, 1995) : ingénieur ECP, il débute dans
les T.P. du Cambodge (1925), chargé du contrôle de la [Compagnie des
Tramways](#), de la [Saïgonnaise de navigation](#) et des [Voies ferrées de Loc-Ninh](#)
(1936-1937) ;
— Charles Louis (Bangkok, 18 octobre 1903-Suresnes , 5 déc. 1986) :
expert comptable
— Hélène Jeanne (Bois-Colombes, 14 déc.1905-Audenge , Gironde, 9 juin
2000)(M^{me} Maurice Léonce Fleury, médecin).

L'un des rares Français établis en Thaïlande où il s'était installé vers 1885.
Exportateur de teck, propriétaire d'une scierie. À ce titre, conseiller du
commerce extérieur de la France.

Présenta une collection de bois de teck sur le stand du Siam à l'Exposition
de Hanoï (1902-1903). Voir Raquez, « Au Siam » : l'[Avenir du Tonkin](#), 17
janvier 1903, et [Entrée gratuite](#), p. 75.

2/2

Un arrêté du 6 août 1906 annule un contrat entre lui et son associé Piolet, armateurs à Bangkok, d'une part, et le résident de Kampot (Cambodge) et l'administrateur d'Hatiên (Cochinchine), d'autre part, pour l'exploitation d'un service de cabotage dans le golfe du Siam.

[Officier d'académie](#) (*JORF*, 9 nov. 1903) au titre de l'Expo d'Hanoi.
Domicilié à Bois-Colombes.
Décédé à Nantes, le 12 mai 1928.

Constitution

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 23 avril 1908)

Société d'exploitation de Phu-Quoc (Cochinchine), au capital de 430.000 francs divisé en 4.300 actions de 100 francs., avec siège social à Paris, 3, rue Pillet-Will [siège de la Banque H. Lippens & Cie]. — Statuts déposés chez M^e Maxime Aubron, notaire à Paris et publiés dans les *Affiches parisiennes* du 23 avril 1908.

APPEL DE FONDS

Exploitation de Phu Quoc

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 21 octobre 1908)

Deuxième quart, soit 25 fr. par titre, versement le 10 novembre 1908 au plus tard au siège social, 3, rue Pillet-Will, à Paris. — *Petites Affiches*, 16 octobre 1908.

Liste des [290 électeurs](#) de la chambre d'agriculture de Cochinchine
(*Bulletin de la chambre d'agriculture de Cochinchine*, août 1909, pp. 345-360)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 562 et 580)

A. Dubédat, directeur de la Société du Phu-Quôc, Hatiên.

Société d'exploitation de Phu Quoc (Cochinchine)

Modification aux statuts

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 6 janvier 1910)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 4 décembre 1909, l'article 16 des statuts ayant trait aux droits des actions de priorité sur les bénéfiques a été modifié. — *Petites Affiches*, 31 décembre 1909.

MODIFICATIONS

Société d'exploitation de Phu Quoc

Augmentation du capital

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mars 1910)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 4 décembre 1909, le capital social a été porté de 420 à 600.000 fr. par l'émission de 1.700 actions de priorité de 100 fr. qui ont été toutes souscrites et libérées du quart. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. D'autre part, l'article 44 des statuts, fixant la durée et l'époque de chaque exercice social, a subi diverses modifications. — *Petites Affiches*, 18 février 1910.

LE CAOUTCHOUC DE PLANTATION EN COCHINCHINE
par P. Morange,
chef du service de l'agriculture en Cochinchine.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1910)

[339] Parmi les autres plantations ouvertes depuis 1908, il y a lieu de citer encore :

a) Les plantations de la société anonyme d'exploitation de Phuquoc (100 hectares plantés ou en voie de plantation). La plantation doit comprendre 400 hectares. Elle occupe la partie Sud de l'île de Phuquoc et son centre au village de Caydua.

Un essai d'introduction de main-d'œuvre javanaise a été tenté par M. Dubedat et a jusqu'ici donné d'excellents résultats. Un premier convoi comprenait 127 Javanais et Javanaises, un deuxième 150.

Cette main-d'œuvre s'est montrée très supérieure à la main-d'œuvre locale de Phuquoc.

[345] Un essai d'immigration javanaise a été entrepris, à la fin de 1909, pour les besoins de la plantation d'hévéas de la Société de Phuquoc. Cet essai, qui a porté sur près de 300 individus recrutés à Batavia, a jusqu'ici donné toute satisfaction. Il serait certainement possible d'augmenter de beaucoup, dans la suite, l'introduction de main-d'œuvre de cette provenance. Il se pourrait, au surplus, que le recrutement dans les provinces surpeuplées de l'Annam et du Tonkin puisse se faire dans de bonnes conditions, si l'on offre aux travailleurs indigènes des contrats présentant des avantages comparables à ceux consentis aux coolies javanais.

Liste des **307 électeurs** de la chambre d'agriculture de Cochinchine
(*Bulletin de la chambre d'agriculture de Cochinchine*, 1911, pp. 786-803)

164	Legrand	Francis	Directeur de la S o c i é t é d'exploitation de l'île de Phu- quoc	—	—	Hatien.
-----	---------	---------	--	---	---	---------

20. — **Au sujet de la culture du cocotier**
(DOSSIER N° 3. — 1^{er} BUREAU)
(Conseil colonial de la Cochinchine, 19 octobre 1911)

Les renseignements donnés par les provinces de Rachgia et Hatiên, sont moins précis. Il est à remarquer, cependant, que quelques colons semblent pousser leurs efforts vers une exploitation régulière et suivie. Tels sont : M. Le Nestour, qui possède à Rachgia 50

hectares, M. Duchesne et la Société anonyme de l'exploitation du Sud de Phuquoc, qui ont d'importantes pépinières dans la province de Hatiên.

Les plantations de la Société anonyme d'exploitation du Phu-Quôc,
(400 ha plantés ou en cours de plantation)
(*La Dépêche coloniale illustrée*, 30 décembre 1911, p. 143)

La plantation doit comprendre 400 ha. Elle occupe la partie sud de l'île de Phu-Quôc et a son centre au village de Cayda. Cette plantation est faite au moyen de main-d'œuvre javanaise qui s'est montrée supérieure à la main-d'œuvre locale.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉES

10 FÉVRIER

Société anonyme d'exploitation de Phu-Quôc
(*Les Annales coloniales*, 3 février 1912)

Assemblée générale extraordinaire. 10 h. 30, 3, rue Pillet-Will.
Vérifier la sincérité de la déclaration de souscription.

AEC 1912 :

Conseil d'administration :

Jules Harmand (président), Edmond Leblanc ¹, A. Jourdan...

Société d'exploitation de Phu Quoc
Augmentation du capital
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 30 mars 1912)

Suivant décision de l'assemblée générale du 10 février 1912, le capital a été porté de 600.000 fr. à 850.000 fr. par l'émission de 2.500 actions nouvelles de priorité. L'article 7 des statuts a été modifié. — *Petites Affiches*, 9 mars 1912.

APPEL DE FONDS

Société d'exploitation de Phu-Quôc
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 8 janvier 1913)
(*Les Annales coloniales*, 21 janvier 1913)

Versement du 4^e quart, soit 25 francs par titre pour le 25 février. Chez MM. H. Lippens et Cie, banquiers à Paris, 3, rue Pillet-Will.

¹ Edmond Leblanc (1867-1956) : avocat, député (1906-1910), puis sénateur (1925-1942) de la Mayenne.

Société anonyme d'exploitation de Phu-Quôc (Cochinchine)
Siège : à Paris, 92, rue Saint-Lazare.
(*Les Annales coloniales*, 22 avril 1913)

Capital : 850.000 francs divisé en 7.500 actions de priorité de 100 francs chacune et 1.000 actions ordinaires d'apport de 100 fr.

Le conseil d'administration a été autorisé par l'assemblée générale du 12 mars 1913, à augmenter le capital en actions de priorité ayant même jouissance que les anciennes jusqu'à concurrence d'une somme de 150.000 fr., en une ou plusieurs émissions, chaque émission ne pouvant être inférieure à 50.000 fr.

LISTE par ordre alphabétique des [363 électeurs](#) français de la
chambre d'agriculture de la Cochinchine pour l'année 1913
(*Bulletin de la chambre d'agriculture de la Cochinchine*, 1913, pp. 740-751)

	Noms et prénoms	Profession et domicile	Lieu d'exploitation
173	Jourdan Arthur	Colon, Hatien	Hatien.

CHAU-DOC
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 novembre 1913)

De notre correspondant, le 2 novembre à 9 h.

Le voyage du Gouverneur

Le gouverneur partit le 1^{er} novembre de Kampot pour s'embarquer à Kep sur la chaloupe *Vigilante*, à destination de l'île de Phu Quoc. En suivant la route des poivrières, M. Sarraut* s'arrêta devant la principale plantation qu'il visita, admirant l'excellent entretien de la propriété.

Le gouverneur arriva à midi à Phu-Quoc, où il fut reçu par M. Jourdan, directeur des plantations, et M. Lefèvre-Pontalis, ministre de France au Siam et venu pour se concerter avec M. Sarraut, au sujet du service de cabotage projeté dans le golfe de Siam et qui fut l'objet d'un long et attentif examen de la part du gouverneur. Ce dernier visita, dans l'après-midi, les intéressantes cultures entreprises dans l'île et qui comprennent surtout des plantations d'hévéas et de cocotiers — 800 hectares.

Départ pour Ha-Tien à deux heures du soir.

.....

APPELS DE FONDS
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 janvier 1914)

Société anonyme d'Exploitation de Phu-Quoc (Cochinchine.) — MM. les souscripteurs des 600 actions nouvelles dernièrement émises sont informés que, par décision du conseil d'administration, ils sont invités à effectuer le versement du second quart, de 25 francs par titre, pour le 14 janvier au plus tard aux caisses de MM. H. Lippens et Cie, banquiers, 3, rue Pillet-Will, Paris (IX^e arrondissement).

APPELS DE FONDS
Société d'exploitation de Phu Quoc
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 février 1914)
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 février 1914)

Versement du troisième quart, soit 25 fr., avant le 25 février, et du quatrième quart, avant le 25 mars, chez M. H. Lippens, à Paris, 3, rue Pillet-Will. — « Petites Affiches », 10 février 1914.

EN COCHINCHINE
Les progrès de la colonisation
par Henri COSNIER, député de l'Indre
(*Les Annales coloniales*, 14 mai 1914)

[...] Dans la circonscription de Hatiên, la Société anonyme d'exploitation de Phu-quôc compte à ce jour 26.000 cocotiers, 94.000 hévéas et 15.000 kapokiers. [...]



Coll. Olivier Galand
SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC (Cochinchine)
au capital de 1.000.000 de fr.
divisé en 9.000 actions de priorité et 1.000 actions ordinaires
de cent fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Aubron, notaire à Paris, le 23 mars 1908
et modifiés par les A.G.E des 4 décembre 1909, 28 janvier 1910, 10 février 1912,
29 décembre 1913 et 1^{er} août 1914

ACTION ABONNEMENT SEINE
9 c pour 100 fr.

Siège social à Paris

ACTION DE PRIORITÉ DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Paris, le 23 novembre 1914

Un administrateur (à gauche) : Louis Bignon

Un administrateur (à droite) : ?

Mureau — Graveur — 21, r. du Rocher — Paris.

Société anonyme d'exploitation de Phu-quoc

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 45, décembre 1914, p. 87)

Capital : 1.000.000 de francs.

Siège social : 92, rue Saint-Lazare, à Paris.

Conseil d'administration

Président : Jules Harmand, ambassadeur honoraire.

Membres : Jourdan, administrateur délégué ;

L[ouis] Bignon ², propriétaire à Versailles ;

Ed[mond] Leblanc, ancien député (Mayenne) ;

H[enri] Lippens, banquier, 3, rue Pillet-Will, Paris.

Superficie totale : 3.000 hectares

Situation au 31 octobre 1912

Heveas brasiliensis : 373 hectares plantés en *heveas brasiliensis*.

Nombre d'arbres : 93.367 : les plus âgés de quarante-six mois ; les moins âgés, de cinq mois.

Pépinière : 33 000 arbres.

Cocotiers : les cocotiers, dont le développement est superbe, sont au nombre de 26.000 ; 24.000 autres seront mis en terre en 1913.

Autres plantations : kapok : 5.500 ; Aréquiers: 25.000.

Période d'exploitation :

Saignés en 1913, 700 arbres, à titre d'essais ; en 1914 : 5.000 arbres ; en 1915 : 50.000 arbres, etc..

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC

à l'île de Phu-quôc (Châu-dôc)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 170)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, I-159)

² Louis Bignon : associé à Henri Lippens dans la Banque française de l'Afrique équatoriale, les Redevances minières et de participations et la Société du Phu-Quoc (cocotiers en Cochinchine). Administrateur-directeur technique des Magnétos R.B. (1916) avec Adrien et Robert Josse père et fils et les frères Henri et Arthur Lippens. Fils du parlementaire et ministre Paul Bignon. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

MM. LEGRAND, directeur technique, fondé de pouvoirs ;
JOURDAN, administrateur délégué (en France) ;
SAUNIÈRE, employé ;
BRIAND, employé.

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC
(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 50, 1^{er} trim. 1916, p. 126)

Situation : dans l'île de Phu-quôc (golfe de Siam), province de Hatien à 400 milles marins de Saïgon.

Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs.
Siège social : 92, rue Saint-Lazare à Paris.

Conseil d'administration

Idem 1914 +

A. Féron, avocat, membre ;
Henri Lebox [*sic* : *Lebouc*], notaire honoraire [*à Mayenne (Mayenne)*], membre ;
A. Jourdan, ancien conseiller du commerce extérieur, administrateur délégué.

Superficie totale : 2.684 hectares.

Superficie plantée : 508 hectares dont 210 en hévéas.

Nombre d'hévéas plantés au 1^{er} janvier 1916 : 60.000 hévéas.

Nombre d'arbres en saignée au 1^{er} janvier 1916 : 1.000.

Nature du terrain : terres rouges et grises légères.

Moyenne des grossissements par arbre en 1915 : 10 à 11 cm.

[127] Moyenne des remplacements en 1905 : 5.000.

La plantation a été entièrement dessouchée ; 3 à 4 labours y sont pratiqués annuellement.

Autres cultures :

Cocotiers : 222 hectares plantés pour 22.565 pieds.

Remplacements pour 1916 : 10.000 pieds.

Aréquiers : 5199 pieds.

Kapock : 6.000 pieds.

Main-d'œuvre : mixte javanaise et annamite, chinoise, 140 coolies environ.

Installations et immeubles : Direction ; 2 maisons de surveillants pour Européens ; 9 pandocks, usine, magasins.

Matériel agricole : 3 faucheuses, 20 charrues.

Cheptel : un troupeau de bœufs.

Productions : 450 kg de caoutchouc sec récoltés du 9 juin 1905 au 16 janvier 1916 ; 300 cocotiers et 800 aréquiers en rapport.

MODIFICATION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 décembre 1916)

Société d'Exploitation de Phu-Quoc.— Transfèr. du siège, du 92, r. St-Lazare, au 3, r. Pillet-Will, *Petites Affiches*, 22 nov.

Le cocotier en Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 juillet 1918)

Dans l'île de Phu-Quôc, une surface importante (200 hectares environ contenant 32.000 cocotiers) appartient aux plantations de la Société anonyme d'exploitation du sud de Phu-quôc, qui cultive aussi l'hévéa et l'aréquier.

En Cochinchine
Colonisation européenne
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 octobre 1918)

À Hatiên, il y a quatre colons européens : deux à Hong-Chong qui sont de gros producteurs de poivres, et deux à Baivang (île de Phu-quoc) qui possède de grandes plantations de cocoteraies et de cultures variées.

Au sud, de l'île de Phuquôc, est installée la « Société d'exploitation de Phu-quôc » qui a créé, il y a déjà une dizaine d'années, une grande plantation d'hévéas et de cocotiers ; cette société vient d'obtenir, au nord de l'île, une nouvelle concession de 12.750 hectares qu'elle compte mettre en valeur après la guerre.

Aperçu de quelques plantations
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1920)

[...] La Société anonyme des plantations de Phu-Quôc, dans la province d'Haben [*sic* : *Hatiên*], où a été fait le premier essai d'introduction de main-d'œuvre javanaise, est intéressante à citer car elle constitue un groupe à part. Sur 2.600 hectares, elle ne compte guère que 150 hectares plantés en hévéas et n'a encore produit, en 1923, que 40.000 kg de caoutchouc. À côté des hévéas, se trouve une plantation d'environ 180 hectares de cocotiers et de 15 hectares d'aréquiers. [...]

[Récolte 1918]
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1920)

La Société anonyme d'exploitation de Phu-quôc, dont M. Jourdan est directeur, a récolté, en 1918, 7.835 kg. de caoutchouc, 120.000 kg. (60.000 fruits) de cocos, 15.000 kg. de noix d'arec (150.000 fruits) et 50.000 fruits de kapok sur les étendues respectives de 325, 235, 30 et 10 hectares. Un embryon d'usine a été installé dans le courant de l'année par M. Jourdan pour la dessiccation du coprah en vue de l'exportation.

NECROLOGIE
Mort de M. Jules Harmand
(*Le Journal des débats*, 16 janvier 1921)

Nous apprenons le décès de M. Jules Harmand, ambassadeur de France, survenu brusquement à Poitiers chez ses enfants, le lieutenant-colonel et la marquise [Louis] d'Hangouwart.

M. Jules Harmand débuta, avant d'entrer dans la diplomatie, aux colonies où il accomplit une carrière très brillante, d'abord comme médecin de la marine, puis comme attaché à diverses missions scientifiques et militaires, notamment celle de Francis Garnier au Tonkin, et avec les pouvoirs de gouverneur général et le titre de commissaire général civil au Tonkin et en Annam.

Consul général de France à Calcutta en 1884, ministre plénipotentiaire en 1887, il fut chargé en 1890 de mission spéciale au Chili et fut nommé en 1894 envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France au Japon. Il assista à la guerre sino-japonaise. M. Jules Harmand, qui prit sa retraite en 1906, était vice-président de la Société de géographie et commandeur de la Légion d'honneur.

AEC 1922-763 — Sté anon. d'exploitation de Phu-Quôc, 3, rue Pillet-Will, PARIS (9^e).
Capital. — Sté an., f. le 10 avril 1908, un million de fr. div. en 10.000 act. de 100 fr. dont 9.000 ent. lib. dites de priorité, et 1.000 d'apport dites ordin.

Objet. — Exploit. d'une concession de 2.684 hect comprenant des plantations de caoutchouc, cocotiers, aréquiers, kapok et autres prod. agricoles. Siège d'exploit. à Cay-Dua, île de Phu-Quôc (Cochinchine).

Conseil. — MM. L[ouis] Bignon ³, H. Lippens [Bq H. Lippens][† mars 1928], H[enri] Lebouc, A. Féron, admin. ; A Jourdan, admin. dél.

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC

Siège social. — rue Pillel Will, n° 3, Paris.

Cultures. — Cocotiers, hévéas, aréquiers.

Ile de Phu-quôc (Hatiên).

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1923, p. I-164)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. I-160)

MM. LYONNET, directeur, fondé de pouvoirs ;
JOURDAN, administrateur délégué (en France) ;
NGUYÊN-VAN-SANH, assistant (sujet naturalisé).

ANNUAIRE DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE

(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1923)

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)

- Société anonyme d'exploitation de Phu-Quôc
Capital : 1.000.000 de francs.
M. Jourdan, administrateur délégué.
Situation : province de Hatiên (île de Phu-quoc).
Superficie totale : 2.689 hectares.
Superficie complantée : 153 hectares

³ Louis Bignon : probablement de la Banque H. Lippens & Cie car il est associé avec ses représentants habituels dans les Redevances minières et de participations, les Mines de fer de Miliana (Algérie) ou la Banque française de l'Afrique équatoriale.

Nombre d'arbres à l'hectare : 400 arbres.
 Espacement des arbres : 5 x 5.
 Nombre total des arbres : 61.200 hévéas.
 Saignée et résultats : 22.000 arbres, production totale 36.000 kg
 Méthode de saignée : quotidienne, sur le quart ; des essais de saignée en alternance d'un mois ont été abandonnés par suite de perte ou de rendement.
 Autres cultures de la propriété : 15 hectares d'aréquieriers et 181 hectares de cocotiers.

Pour la production de caoutchouc en Indochine
 (*Les Annales coloniales*, 31 décembre 1924)

Superficie totale des plantations
 Superficie plantée — Nombre d'arbres

Provinces	Superficie totale	Superficie plantée	Nb d'hévéas en place
Ile de Phu-Quôc	2.089	153	61.200

La Société anonyme des plantations de Phu-Quôc, dans la province d'Hatiên, où a été fait le premier essai d'introduction de main-d'œuvre javanaise, est intéressante à citer car elle constitue un groupe à part. Sur 2.600 hectares, elle ne compte guère que 150 hectares plantés en hévéas et n'a encore produit, en 1923, que 40.000 kilos de caoutchouc. À côté des hévéas, se trouve une plantation d'environ 180 hectares de cocotiers et de 15 hectares d'aréquieriers.

GO-CONG
 SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC
 (*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 1-99)

MM. BOULANGEOT, directeur, Phu-quôc (Ha-tiên) ; JOURDAN, administrateur délégué de la Société anonyme d'exploitation de Phu-quôc, Phu-quôc (Ha-tiên) ; MANNONI, surveillant, Phu-quôc (Ha-tiên)

Encore un accident de mer.
 Le « [Maurice-Long](#) » échoué à Phu-Quôc
 (*L'Avenir du Tonkin*, 3 mai 1925, p. 7, col. 2)

.....
 Après son escale réglementaire à Poulou-Condore, le *Maurice-Long* reprit la mer pour atterrir sur Phu-Quôc où on l'attendait dans la nuit du dimanche à lundi vers 20 heures. Il arrivait en effet devant la baie où se trouvent les Établissements Jourdan. Fut-ce de son propre gré, fut-il suggestionné par M. Jourdan qui était monté à bord et lui demandait de se rapprocher le plus possible de la côte ? Bref, le capitaine Soulard, qui venait de prendre le commandement du *Maurice-Long* et en était à son premier

voyage, dut pénétrer trop en dedans de la baie, car au moment même où il mouillait, la bâtiment s'échouait sur une longueur d'environ 10 mètres et par 2 mètres 80 de fond.

.....

Membres titulaires du Syndicat
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 10 juillet 1925)

Particuliers
Pinaire, Société d'exploitation de Phu-quôc, Hatiên

INFORMATIONS DIVERSES
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 août 1925)

Postiers français au Siam. — La nouvelle du décès de M. Pavie, chargé d'ans et d'honneurs, nous rappelle qu'à une certaine époque, il y eut un certain nombre de Français au Siam pour la construction des télégraphes. En 1882, il y eut messieurs Berland et Berthelier qui moururent tous deux à Bangkok. Un fils de M. Berland est actuellement chef de cabinet du gouverneur de Cochinchine. En 1883 arrivèrent quatre nouveaux Français MM. Legris, Raboul, Quéroux et Edel. M. Quéroux mourut à Bangkok. Les autres sont tous décédés et maintenant que M. Pavie est mort à son tour il ne reste des télégraphistes français au Siam que M. Jourdan qui est venu en 1887 et qui, après avoir quitté l'administration des télégraphes, se consacra aux affaires. Il fut l'un des membres de la société qui fut à une époque propriétaire de la « Siam Free Press ». Finalement, il obtint une concession dans l'île de Phu-Quôc où il vit encore : il est plusieurs fois revenu au Siam auquel il continue à s'intéresser.

Bangkok Times.

PLANTATION DE PHU-QUOC
(Société anonyme d'exploitation de).
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926)

Sur le village de An-thoi, baie de Cay-dua (Sud de l'île de Phu-quôc).

Voie d'accès : par mer.

[71] Distance de Saïgon : 460 milles. (De Hatiên : 34 milles, de Kep (port du Cambodge) 35, de Ream (port du Cambodge) 40 milles.

Propriétaire : Société anonyme d'exploitation de Phu-quoc, siège social : 53, rue du Château-d'eau, Paris (X^e).

Nature du terrain : terre légère, profonde, ferrugineuse, très perméable, sol accidenté, collines de 60 à 120 m, séparées par des vallées abritées.

Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : échelonné de 1910 à 1919, reprise des extensions : 1926.

Superficie globale : 2.694 hectares.

Superficie plantée en hévéas : 202 hectares.

Nombre d'hévéas prévus : (1.800 ha. peuvent encore être plantés en hévéas.)

Nombre d'hévéas plantés. : 80.000.

Nombre d'hévéas en saignée : 42.000.

Nombre d'arbres par hectare : 400.
Méthode de culture : labours, sarclages.
Méthode de saignée : au tiers.
Main-d'œuvre : Malais 20, Annamites et Tonkinois 219.
Immeubles et installations : 3 maisons pour Européens, infirmerie, 15 pandocks pour indigènes, usine à caoutchouc, usine à coprah, ateliers, magasins, grenier à riz.
Matériel agricole ; charrues, faucheuses, dessoucheuses.
Cheptel : 120 têtes de bétail.
Production 1^{er} semestre 1926 : 23.244 kg.
Production 2^e semestre 1926 (probable) : 28 à 29.000 kg.
Production annuelle : 50 à 52 tonnes.
Autres cultures de la plantation : aréquiers : 7 ha. 36 a. en plein rapport, cocotiers 175 ha. plantés de 1910 à 1919, et 100 ha plantés en 1926.
Capitaux investis dans la plantation : 500.000 piastres.

Nouvelles sociétés indochinoises
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1927)

M. Jourdan, administrateur délégué de la Société d'Exploitation de Phu-Quoc, revient en France après avoir délégué ses fonctions à M. Henri Marc.

Nouvelles sociétés indochinoises
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1927)

M. Émile Dupuis est en train de former l'[Union financière franco-indochinoise](#), au capital de 2.500.000 francs, qui va réorganiser la Société de Phu-Quoc et qui va introduire à la Bourse de Paris les actions de Tayninh.

Demandes d'emploi
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 8 juin 1927)

MM. Guillaume PAGEOT demande place assistant dans une plantation. A servi en cette qualité à Phu-quoc.

REPRISE PAR LE GROUPE [CAPLANE](#)

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 août 1927)

La Société d'exploitation de Phu-Quoc a unifié ses actions et il n'y a plus d'actions de priorité. Le capital est d'un million de francs divisé en 10.000 actions de 100 francs ayant droit à un premier dividende de 7 %.

10.000 parts ont été créées, dont 8.100 données à la Banque intermédiaire [Caplane], de Paris et le reste réparti entre les actions, une par action ordinaire et une par dix actions de priorité.

Bulletin des annonces légales obligatoires de lundi 8 août 1927
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 août 1927)

Société d'exploitation de Phu-Quoc. — Émission de 50.000 actions, portant le capital à 5 [sic] millions.

Phu-Quôc
(*Le Journal des débats*, 22 septembre 1927)

Le bilan de l'exercice 1926 qui sera présenté à l'assemblée du 8 octobre ne comportera pas de comptes de profits et pertes.

Tous les bilans précédents étaient établis au taux de la piastre à 2 fr. 50. Pour 1926, et dorénavant, les bilans seront établis au cours officiel de l'année, fixé par la Banque de l'Indochine.

Société d'Exploitation de Phu-Quoc
(*La Journée industrielle*, 9 octobre 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 qui ne comportent aucun compte de profits et pertes.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a régularisé une augmentation de capital de 1 à 6 millions, par l'émission de 50.000 actions nouvelles de 100 francs.

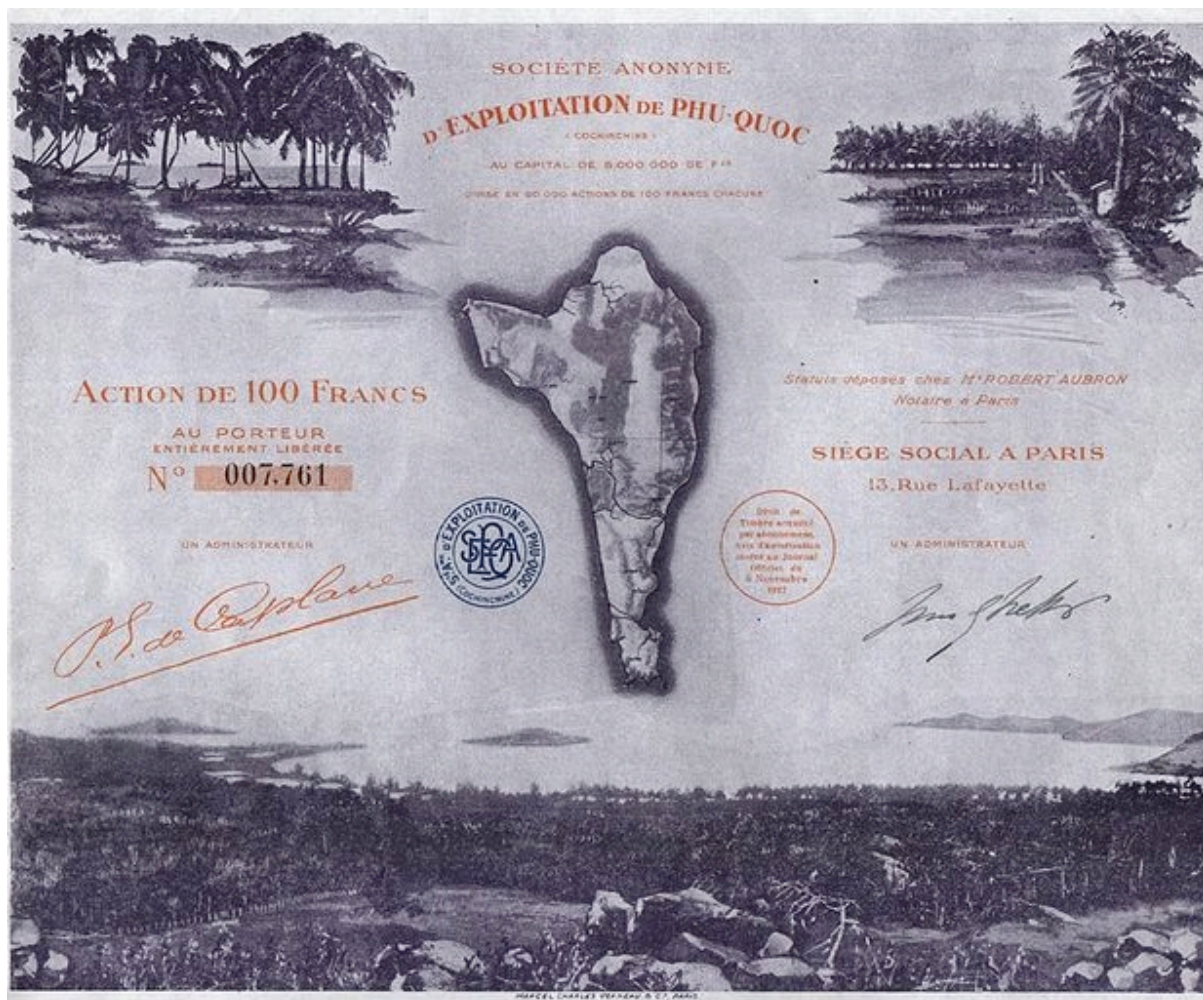
(*Archives commerciales de la France*, 28 octobre 1927)

PARIS. — Modification. — Soc. d'EXPLOITATION de PHU-QUOC (Cochinchine), 92, Saint-Lazare. — Transfert du siège, 63, Château-d'Eau. — 17 oct. 1927. — *Journ. spéc. soc.* (pub. 22 oct. 1927).

CAPITAL PORTÉ DE 1 À 6 MF

(*Archives commerciales de la France*, 8 novembre 1927)

PARIS. — Modification. — Société d'EXPLOITATION DE PHU-QUOC (Cochinchine), caoutchouc, riz et produits agricoles, 13, La-Fayette [siège de la Banque intermédiaire]. — Capital porté de 1.000.000 fr. à 6.000.000 fr. — 8 oct. 1927. — *Journ. Spéc. Soc.* (Pub. du 29 octobre 1927).



Coll. Serge Volper

S.A. D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC
(Cochinchine)

au capital de 6.000.000 de fr.

divisé en 60.000 actions de 100 fr.

Statuts déposés chez M^e Robert Aubron, notaire à Paris

Siège social à Paris, 13, rue Lafayette

Droit de timbre acquitté par abonnement

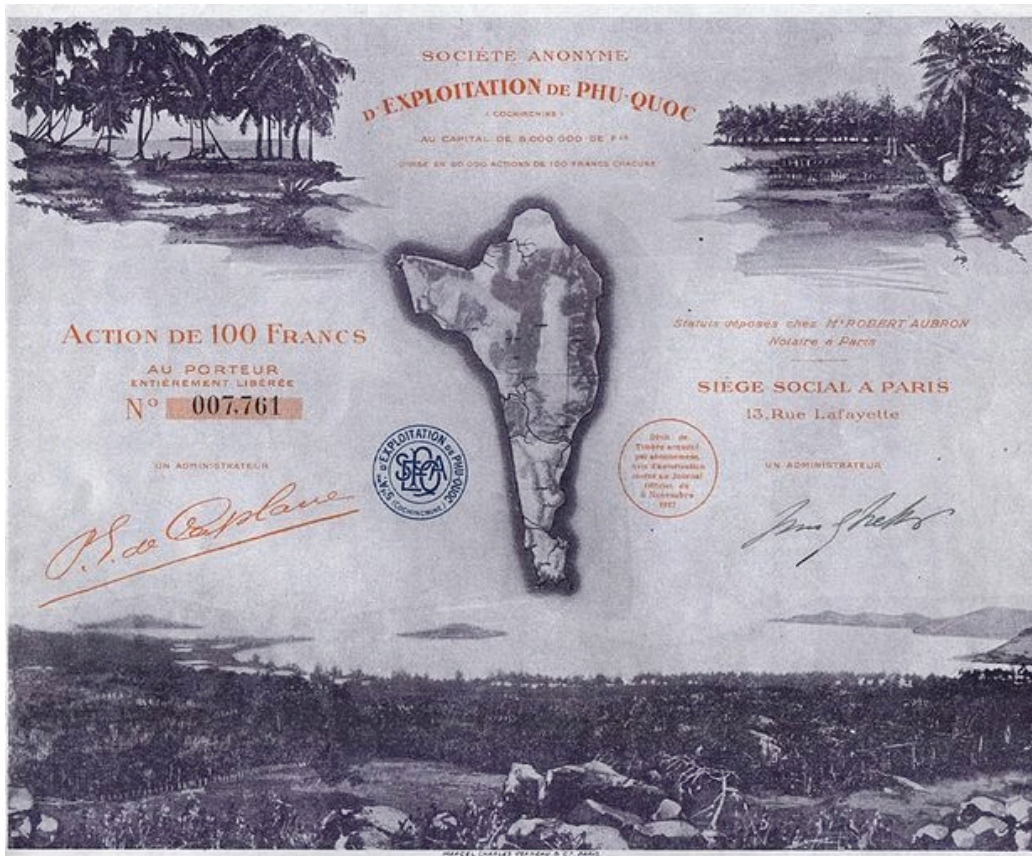
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 6 novembre 1927

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR ENTièrement LIBÉRÉE

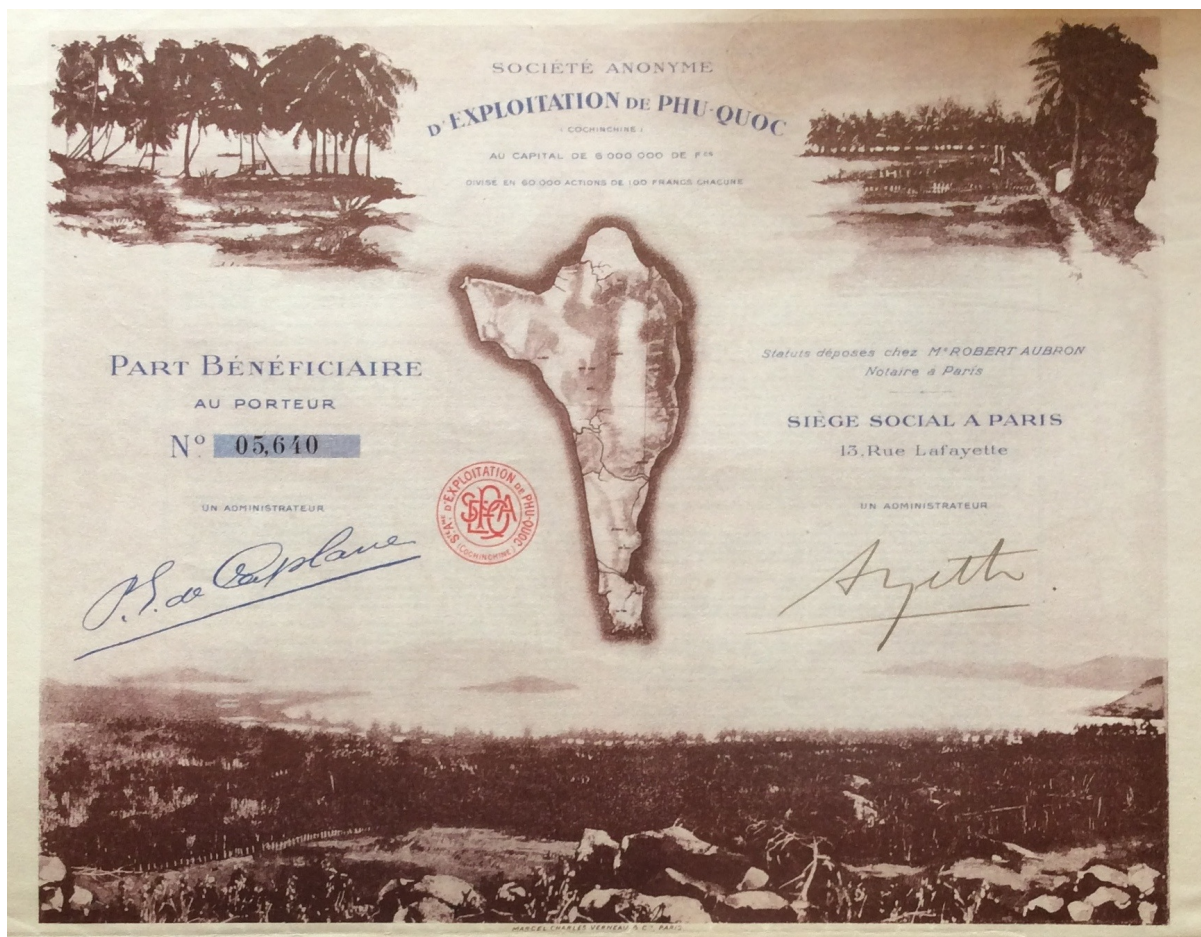
Un administrateur (à gauche) : Pierre-Eugène de Caplane

Un administrateur (à droite) : Aug. Agasse.

Marcel-Charles VERNEAU & Cie, imprimeur, 15, r. Henri-Monnier, Paris IX^e



Un administrateur (à gauche) : Pierre-Eugène de Caplane
Un administrateur (à droite) : ?



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DE PHU-QUOC (Cochinchine)
 au capital de 6.000.000 de fr.
 divisé en 60.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Robert Aubron, notaire à Paris

Siège social à Paris, 13, rue Lafayette

PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Pierre-Eugène de Caplane

Un administrateur (à droite) : André Netter

Marcel-Charles VERNEAU & Cie, imprimeur, 15, r. Henri-Monnier, Paris IX^e

[Soudaine rafale d'articles, puis silence :
 un grand classique d'hier et d'aujourd'hui]
 (Le Journal des finances, 24 février 1928)

L'action Phu-Quôc se traite au marché hors-cote à 205. Cette société, constituée en 1908, a pour objet l'exploitation d'une concession définitive d'une contenance d'environ trois mille hectares, située dans la partie sud de l'île de Phu-Quôc (golfe de Siam) où le climat, particulièrement favorable, permet la culture de l'hévéa, du cocotier, du poivrier et des plantes à parfum récoltées dans la péninsule Malaise. 450 hectares seulement sont en production, assurant une recette annuelle d'un million de francs. Il

reste plus de deux mille hectares de terrains très fertiles à mettre en valeur. Pour faire face à ce programme, la Compagnie d'exploitation de Phu-Quôc a porté son capital à 6.000.000 de francs divisé en 60.000 actions de 100 francs chacune. 10.000 parts ont été créées sur lesquelles 1.900 ont été remises aux porteurs d'actions anciennes.

Au point de vue financier, Phu-Quôc présente, en face d'une dette de guerre de 123.000 piastres envers la Banque de l'Indochine, et une dette obligataire de 50.000 fr., un actif constitué par 5 millions en espèces provenant de l'augmentation de capital et une concession dont la valeur en francs-or dépasse 2.000.000 de francs.

(Le Journal des finances, 2 mars 1928)

L'action Phu-Quôc cote 199. On nous signale qu'en vue de remédier au malaise passager qui règne sur le marché du caoutchouc, le conseil d'administration de la Société d'exploitation de Phu-Quôc a adressé des instructions pour intensifier le programme de fabrication des essences et, en particulier, du patchouli et de l'ylang, et qu'en raison du relèvement important des droits de douane dont doivent être frappées dorénavant à leur entrée les conserves d'ananas, il étudie un projet, d'installation de fabrique de conserves d'ananas qui pourrait non pas alimenter le marché français mais approvisionner la place de Singapour.

Phu-Quôc

(Le Journal des finances, 18 mars 1928)

La Société de Phu-Quôc, créée en 1908, a pour objet l'exploitation d'une concession de 3.500 hectares située dans l'île de Phu-Quôc (province de Ha-Tiem [*sic* : Tien]) au sud de la presqu'île indochinoise, renfermant une population assez nombreuse pour assurer le recrutement local de la main-d'œuvre nécessaire

La Société de Phu-Quôc, dont les fondateurs ont voulu éviter les inconvénients de la monoculture, a, dès l'origine, organisé principalement son domaine à la fois pour la culture de l'hévéas (caoutchouc) et pour celle du cocotier (coprah) ; en outre, le climat particulièrement favorable de l'île permet d'organiser d'autres cultures très diverses.

C'est ainsi que pour contrebalancer les effets du malaise qui règne sur le marché du caoutchouc, le conseil d'administration de la société vient de donner des instructions pour intensifier le programme de production des essences, en particulier du patchouli et de l'ylang ; il étudie, d'autre part, la fabrication des conserves d'ananas, avec des moyens qui permettraient d'alimenter, non seulement le marché français, mais aussi d'approvisionner la place de Singapour ; la culture du poivrier, de l'élæis [palmier à huile], du maïs, du manioc est également possible.

Le domaine planté de la Société de Phu-Quôc est actuellement de 300 hectares en hévéas et de 230 en cocotiers ; le programme d'extension comporte annuellement la plantation de 300 hectares en hévéas et de 200 en cocotiers. Les pépinières prêtes correspondent à une extension de 1.000 hectares. Les jeunes plants ayant plus de quinze mois d'âge, il s'ensuit que, dans un délai maximum de deux ans, la société devrait pouvoir disposer d'une plantation de plus de 2.000 hectares.

D'après les renseignements émanant des milieux entourant la société, la production de 1927 peut être évaluée à 55.000 kg de caoutchouc et 100.000 tonnes de coprah. Naturellement, ces chiffres devraient s'accroître au fur et à mesure de l'extension des plantations, selon le programme qui précède, et il faudrait tenir compte aussi des cultures diverses dans l'exploitation que l'on veut intensifier.

Le capital de la Société de Phu-Quôc, primitivement de 430.000 fr., a été porté à 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs ; il existe, en outre, 10.000 parts de fondateur. La situation financière au 1^{er} janvier 1925 se présentait ainsi : en face d'un passif constitué par 123.000 piastres dues à la Banque de l'Indochine, l'inventaire alignait, en dehors des propriétés dont nous venons d'indiquer l'importance, 5 millions d'espèces provenant de la dernière augmentation du capital.

La Société de Phu-Quôc, demeurée assez longtemps en sommeil, fait preuve depuis quelques mois d'une activité notable ; elle dispose, aujourd'hui d'appréciables ressources financières. Ces diverses considérations expliquent que ces actions, qui se traitent hors cote vers 200, aient reçu, de la Bourse, un accueil favorable.

Société d'exploitation de Phu-Quoc
(*Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 2 avril 1928)

La concession de cette société, située dans l'île de Phu Quoc (golfe de Siam), s'étend sur 3.000 hectares. On y trouve l'hévéa, le cocotier, le poivrier, les plantes à parfum, etc., 450 hectares sont en production assurant une recette annuelle d'un million de francs. La situation financière de la Compagnie présente, en face d'une dette de guerre de 123.000 piastres envers la Banque de l'Indo-Chine et une dette obligataire de 40.000 francs, un actif constitué par 5 millions en espèces provenant de l'augmentation de capital et une concession dont la valeur en francs-or dépasserait plusieurs millions

Parmi les membres du conseil, nous trouvons MM. P.-E. de Caplane, baron de la Chevreière [*sic* : La Chevrelière ⁴], Agasse, Lejeune ⁵, [Henri] Lippens, [Henri] Marc, Netter ⁶.

LISTE par ordre alphabétique des [1.087 électeurs français](#) de la
chambre d'agriculture de la Cochinchine pour l'année 1928
(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 19 avril 1928, pp. 3-40)

N° d'ordre	Noms et prénoms et domiciles	Professions	Lieux d'exploitation
373	Franck, André E. A.	assistant de plantation	Phuquoc Hatiên
490	Jourdan [Arthur][1861-1928]	administrateur délégué	Société exploitation Phuquoc

Société anonyme d'exploitation de Phu-Quoc
(*La Journée industrielle*, 25 avril 1928)

⁴ Charles de la Chevrelière (1858-1930) : saint-cyrien, député des Deux-Sèvres (1898-1902), à l'origine de la CSF, siégeant avec Caplane à la Cie commerciale de l'Afrique équatoriale française, Aux Fabriques d'Aubusson, à la Franco-films... Voir [encadré](#).

⁵ Camille Lejeune (1881-1960) : administrateur des services civils de l'Indochine (1906-1919), reconverti dans les affaires. Notamment directeur de la Cie nosybéenne d'industries agricoles (autre affaire Caplane). Voir [encadré](#).

⁶ André *Marcel* Netter (Paris XVIII^e, 1898-Paris XVI^e, 1966) : administrateur délégué de la Banque intermédiaire. Voir [encadré](#).

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé le bilan de l'exercice écoulé, ne comportant pas de compte de profits et pertes, l'activité sociale ayant été employée à la réorganisation industrielle et financière de la société.

Avis de décès
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 juin 1928)

Madame A. JOURDAN ;
Madame et Monsieur Charles ROBIN, vérificateur du Laboratoire d'identité judiciaire de Saïgon ;
Monsieur Marcel JOURDAN, ingénieur des Travaux publics au Cambodge et Madame ;
Madame et docteur FLEURY ;
Monsieur Charles JOURDAN
Jean et Jacques ROBIN ;
Claude Marcel Hélène FLEURY ;
Monique JOURDAN ;
Monsieur et Madame Louis JOURDAN ;
Monsieur et Madame Francis JOURDAN ;
Madame POMPEI et ses enfants ;
Mademoiselle JEHENNE ; Mademoiselle TALON,
Ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. A. F. Jourdan,
ancien administrateur délégué de la Société des Plantations de Phu-Quoc
leur mari, père, grand-père, oncle, etc.
Décédé le 12 mai en France.
Le présent avis tient lieu de faire part.

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1928)

Décès, en France, de M. C. Jourdan. — Nous venons d'apprendre, avec tristesse, le décès de M. Claude [Arthur] Jourdan, planteur, une des silhouettes les plus connues de la Cochinchine d'hier.

M. Jourdan, était arrivé en Indochine en 1905, avec une expérience déjà longue des choses d'Extrême-Orient : une inlassable activité, un esprit d'entreprise remarquables l'avaient, en effet, amené, jeune, dans nos contrées. Il nous arrivait du Siam après avoir créé et dirigé chez nos voisins de l'Ouest plusieurs importantes affaires, notamment un journal quotidien, le *Siam Free Press*.

C'est pour créer que M. Jourdan devenait cochinchinois : il fonda à l'île de Phu-quoc une plantation qu'il dirigea avec son habituelle clairvoyance et qui devint rapidement prospère.

Le décès de M. Jourdan, décès survenu en France, au cours d'un congé dont il jouissait depuis un an déjà, ne manquera pas de frapper douloureusement les très nombreuses personnes qui connaissaient et estimaient ici, ce colonial dans l'âme.

Nous adressons à la famille du défunt, à tous ceux que ce deuil affecte, nos sincères condoléances.

NÉCROLOGIE

A. Jourdan

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1928)

Les journaux de Saïgon nous apprennent le décès de M. [Arthur] Jourdan, survenu à Nantes, le 12 mai dernier. M. Jourdan était arrivé en Indochine en 1905, venant du Siam où il avait fait de la prospection, du commerce, et créé un quotidien, le « Siam Free Press ». Il avait créé une plantation à Phu-Quoc, et était âgé de 65 ans. Depuis plusieurs années, il était affligé de la cataracte.

Appels de fonds

(*Le Journal des débats*, 27 octobre 1928)

Phu-Quoc (Société d'exploitation). — Du 1^{er} au 29 novembre 1928, les deuxième, troisième et quatrième quarts : Paris, Banque intermédiaire de Paris.

Notre carnet financier

(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1928)

La Société d'exploitation de Phu-Quoc remboursera, à partir du 1^{er} janvier, par l'intermédiaire de la Banque Intermédiaire de Paris, 13, rue La-Fayette, ses 434 obligations restant en circulation.

Société anonyme d'exploitation de Phu-Quoc

(*La Journée industrielle*, 7 décembre 1928)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé le bilan de l'exercice écoulé, ne comportant pas de compte de profits et pertes, l'activité sociale ayant été employée à la réorganisation industrielle et financière de la société.

La Société des exploitations du Phu-Quôc

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 décembre 1928)

La Société des exploitations du Phu-Quôc se distingue des entreprises coloniales dont l'on parle beaucoup parce qu'il s'agit de monnayer du papier qui repose uniquement encore sur des perspectives encourageantes, qui tourneront plus tard, pour beaucoup, à des déceptions ; elle s'en distingue, disons-nous, en ce qu'elle date d'avril 1908 ; ce qui lui fait une vingtaine d'années d'existence. Mais elle s'en rapproche par la majoration de 100 % imprimée à la cote de ses actions et par le fait que, depuis vingt ans, elle

porte toujours le coupon n° 1 solidement attaché, et ceci n'est pas pour faire digérer cela !

France Indochine.

Ministère des finances
(*JORF*, 16 octobre 1929)

La Société d'exploitation de Phu-Quoc, ayant son siège à Paris, est, à partir du 8 octobre 1929, abonnée au timbre pour 10.000 parts bénéficiaires n° 1 à 10.000, sans valeur nominale, pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Paris (sociétés), en date du 10 octobre 1929.

(*Les Annales coloniales*, 29 octobre 1929)

Phu-Quôc, qui n'est pas encore arrivée à la période d'exploitation normale, doit procéder à une augmentation de son capital. Dès que la date et les modalités de l'opération seront décidées, nous en reparlerons.

PHU-QUOC
(*Le Petit Bleu de Paris*, 23 novembre 1929)
(*le Merle Mandarin*, 29 décembre 1929)

S'il n'y a pas de compte de Profits et pertes, il n'y a pas non plus de dividende. Répondant à un actionnaire que cette question intéressait — sans doute, tout autant que les autres ! — M. de Caplane a répondu qu'il n'y faut pas songer immédiatement, les cultures étant encore trop jeunes : « Il n'y faut même pas songer avant quelque temps », « les cocotiers plantés récemment, ainsi que ceux que la société avait gardés en pépinière, ne pourront guère être en plein rapport avant six ou sept ans. »

Au moins, comme ça, les actionnaires sont prévenus. Seulement, le malheur, c'est que cet avertissement vienne un peu tard. Il eût été plus à propos de le donner dès le début. Mais on s'en est bien gardé, car on aurait alors difficilement trouvé preneur, à 200 francs l'an dernier, pour l'action Phu-Quôc, qui, depuis des semaines, végète aux environs du pair de 100 francs.

On le voit, nous n'avons rien exagéré quand nous disions que l'entreprise de plantations dont il s'agit ici ressemble, par beaucoup de points, aux autres de la même catégorie.

(*Le Ruy Blas*).

Caoutchoucs de Phu-quôc
(*Le Merle mandarin*, 5 janvier 1930)

L'assemblée ordinaire tenue par les Caoutchoucs de Phu-quôc a approuvé le bilan de l'exercice 1928 ne comportant pas, cette année encore, de compte de profits et pertes.

Il y a un tas d'hectares de défrichés, de plantés et en cours de défrichement. Il n'est pas encore question de distribution de dividendes. Mais une: augmentation de capital serait sur le point d'être envisagée par le Conseil.

Voilà qui va mettre du baume dans le cœur des malheureux détenteurs d'actions payées des prix vertigineux et actuellement invendables, même au-dessous du pair. Car peut-être reprendra-t-on, à la faveur de cette opération, les cotations et les actionnaires pourront-ils enfin sortir de l'affaire sans esprit de retour !

Pour le jardin zoologique de Saïgon
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1930)

1 dormeur et 1 iguane, dons de MM. les planteurs de l'île de Phu-Quôc.

Caoutchoucs de Phu-quôc
(*le Merle mandarin*, 5 janvier 1930)

L'assemblée ordinaire tenue par les Caoutchoucs de Phu-quôc a approuvé le bilan de l'exercice 1928 ne comportant pas, cette année encore, de compte de profits et pertes ;

Il y a un tas d'hectares de défrichés, de plantés et en cours de défrichement. Il n'est pas encore question de distribution de dividendes. Mais une augmentation de capital serait sur le point d'être envisagée par le conseil.

Voilà qui va mettre du baume dans le cœur des malheureux détenteurs d'actions payées des prix vertigineux et actuellement invendables, même au-dessous du pair. Car peut-être reprendra-t-on, à la faveur de cette opération, les cotations et les actionnaires pourront-ils enfin sortir de l'affaire sans esprit de retour ?

La Société des exploitations du Phu-Quôc
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 janvier 1930)

La société a été fondée en 1908 au capital de 430.000 francs ; en 1927, le capital a été porté à 6 millions.

La société est concessionnaire de 3.500 hectares situés dans l'île de Phu-Quôc dans laquelle sont cultivés des hévéas, des cocotiers, du maïs, des poivriers, et du manioc.

La plantation d'hévéas comprend 67.486 arbres couvrant 162 hect. 50.

Il a été produit en 1928 : 62 035 kg de caoutchouc, contre 52.774 kg en 1927, et 47.196 kg en 1926.

De sérieuses réfections apportées à l'usine à caoutchouc, et des frais moins élevés par suite d'une meilleure utilisation de la main-d'œuvre et du matériel, ont déjà eu pour conséquence un abaissement du prix de revient du caoutchouc de plus de 20 %.

La brutale abolition du plan Stevenson a ramené, dès le début de l'année 1928, les cours à un niveau très bas, mais encore rémunérateur.

Les cocoteraies s'étendent sur 246 h.75 plantés de 20.908 arbres, dont environ 16.000 en rapport.

Il a été vendu 40.350 kg de coprah en 1926, contre 16.000 en 1927.

L'état de prospérité dans lequel se trouvent les cocoteraies laisse prévoir un accroissement sensible de la production de coprah.

L'exécution du programme d'extension a été entreprise.

Au 31 déc. 1928, 326 hectares de forêt étaient abattus et la cadence de ces travaux permettra, pour la saison 1928-1929, la complantation de plus de 500 hectares. Selon la nature des terrains et leur exposition, ces extensions comporteront des hévéas ou des cocotiers.

Au mois de juin dernier, il y avait 541 hectares complètement déboisés et en état d'être plantés.

Ces résultats sont obtenus avec un nombre relativement restreint de coolies : 567 seulement.

Pour le Jardin zoologique de Saigon
(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1930)

Le jardin zoologique vient de s'enrichir de :

.....
1 dormeur, 1 iguane, dons de MM. les planteurs de l'Exploitation de l'île de Phú-Quoc.

.....

Exploitation de Phu-Quôc.
(*Les Annales coloniales*, 31 octobre 1930)

Ass. extr. 12 nov., 5, rue Boudreau [CCAEF], 11 h. Création d'actions privilégiées.

Exploitation de Phu-Quôc
(*Les Annales coloniales*, 13 novembre 1930)

Bilan sans comptes de profits et pertes. Le produit net de l'exploitation est incorporé dans le compte général Plantations débité, par contre, des frais d'extension.

Le rapport indique que la Sté a maintenu son programme de développement tout en poursuivant l'amélioration des anciennes surfaces. Product. de caoutch. : 77.572 kg contre 62.035 kg en 1928 et 52.774 en 1927. Le prix de revient a été abaissé ; malheureusement, les bas cours ont ramené le montant des ventes à 386.429 francs 50, en moins-value de 40 % sur les prévisions.

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 novembre 1930)

La Société d'exploitation de Phu-Quoc a récolté, en 1929, 77 tonnes de caoutchouc qu'elle a vendues 386.429 francs (soit en moyenne 5 francs le kilo) et 46 tonne, de coprah vendues 134.525 francs.

VALEURS NÉGOCIÉES « HORS COTE » (suite)
(Renseignements indicatifs donnés sans garantie ni responsabilité)

(Les Annales coloniales, 25 novembre 1930)

Phu-Quôc (Société d'exploitation) Plantations de cocotiers : 60.000 act. de 10 fr., 10.000 parts ; Divid. distrib. : néant ; dernier cours : act. 65, parts... ; plus ht. act. 113, plus bas. act. 90 (Parts n. c.).

PLANTATION PHU-QUOC

(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931, p. 74)

Propriétaire : Société anonyme d'exploitation de Phu-quôc.

Commune de Cáy-Dua.

Canton de Duong-Dong.

Voie d'accès : Saïgon-Bangkok, Kéam et Phuquôc.

Nature du terrain : terres grises et rouges.

Année de la première mise en culture : 1902.

Superficie globale : (voir ci-avant, province de Hatiên n° 1).

Méthode de culture : labours, légumineuses.

Méthode de saignée : journalière.

Main-d'œuvre : tonkinoise et annamite, 550 coolies.

Immeubles et installations : usine à caoutchouc, à coprah, maisons d'habitation en pierres et briques, four à briques. Ateliers, 500 maisons individuelles.

Matériel agricole : tracteurs, camions B. T. H., charrues, faucheuses, herses, etc.

Cheptel : 110 têtes.

Production annuelle : 70 tonnes.

Autres cultures de la plantation : ananas, cocotiers (1.200 ha.), aréquiers.

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE
1	Phu-Quôc	Soc. des plant. de Phu-Quôc	Phu-Quôc, Hatiên	2.684 00	162 00

N°	Plantation	Nb d'hévéas plantés								Production actuelle	
		Av. 1924	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	Nb arbres en saignée	tonnes métriques
1	Phu-Quôc	52.650								52.000	770

COCHINCHINE

(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1931)

Un facteur annamite de Phu-Quôc a disparu, le 3 décembre, avec une somme de 10.000 piastres que la Banque de l'Indochine envoyait à une société de Phu-Quoc.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1931)

La Société de Phu-Quôc n'ayant plus l'utilisation de ses travailleurs tonkinois (2.900 hommes, femmes et enfants), M. Krautheimer a fait créer à Hatien, sur le canal de Rachgia, un village de 5.000 hectares qui les a reçus. Ces familles sont catholiques et le village est dirigé par un missionnaire.

D'autre part, M. Krautheimer a fait créer à Rachgia un village de 8.000 hectares divisé en 750 lots de terrain d'habitation et 750 lots de 10 hectares de terrain de culture ; ce village est dirigé par un comité directeur de 5 membres formant une association agricole provisoire.

Société d'exploitation de Phu-Quoc (*La Journée industrielle*, 24 décembre 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 décembre a approuvé le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1930 ne comportant pas de compte de profits et pertes. La totalité des dépenses et des recettes d'exploitation, ainsi que les frais de premier établissement des extensions en voie d'achèvement courant 1930 et leur entretien a été portée au compte général plantations, qui passe ainsi à 7.751.807 fr. 97.

CE QUE PEUT UNE COLLABORATION INTELLIGENTE (*Annales des Missions étrangères de Paris*, janvier 1932)

« Jusqu'à ce jour, le recrutement des coolies était purement individuel, on ne s'occupait pas des familles. Les contrats sont faits pour trois ans. Après ce laps de temps, les engagés sont libres, ils peuvent retourner dans leur pays. Mais, dans l'intervalle des trois ans, la plupart des coolies ont contracté des habitudes, des liaisons ; ils signent un nouvel engagement dans la concession, ou s'établissent dans le voisinage. C'est la famille disloquée, si le coolie était marié dans son pays ; pour tout autre, c'est l'union irrégulière ou le vagabondage.

Se figure-t-on une concession assez vaste pour engager des milliers de travailleurs disséminés dans les plantations par groupes de 500 à 700 hommes, presque tous sans ménage, païens et chrétiens pêle-mêle, ces derniers toujours en nombre très inférieur en comparaison des premiers ? De là, toutes sortes de difficultés pour eux, s'ils veulent vivre chrétiennement. Les prêtres qui cherchent à atteindre ces pauvres gens voient trop souvent leurs efforts stériles ; de là, situation désastreuse pour la religion, et perte d'un grand nombre d'âmes.

Le seul remède à une si grande misère serait d'engager, non plus des individus, mais des familles. Dans ce système, tous les membres de la famille capables de travailler auraient leur tâche et leur juste salaire : ce serait le riz quotidien assuré pour tous ; de plus les familles étant nombreuses, on pourrait les réunir et en former une ou plusieurs chrétientés, d'où facilité pour tous de conserver la foi, de pratiquer la religion et de sauver leurs âmes.

C'est ce plan qu'a voulu réaliser la Société d'Exploitation de Phuquoc. Elle s'est donc adressée aux évêques pour avoir des familles chrétiennes, et Mgr Munagorri, vicaire apostolique de Buichu, s'est empressé de lui envoyer 2.175 personnes, dont environ 700 enfants. La Société les a installées sur le bord de la mer, à l'entrée d'une large vallée, où il y a de l'eau douce et d'où il est facile de se rendre au travail. Elle s'est

engagée à construire une église, un presbytère, des écoles et une maison pour les sœurs institutrices.

Phuquoc est une île célèbre dans notre société : elle a donné asile jadis à de nobles fugitifs, Mgr Pigneau de Béhaine et Nguyễn-Anh, le futur roi d'Annam Gialong. Elle est située dans le golfe de Siam ; son extrémité sud est à soixante kilomètres du port de Hatiên ; au nord, elle se rapproche davantage du continent à la hauteur de Kampot. Sa superficie est d'environ neuf cents kilomètres carrés ; elle serait donc aussi grande que la Martinique. Son site, sa configuration, ses montagnes, ses vallées, ses rivières et ses ruisseaux lui assurent un climat sain et agréable ; son sol est fertile ; le cocotier, l'hévéa, l'aréquier, l'ananas, la canne à sucre, toutes sortes de céréales y réussissent à merveille. On peut se demander pourquoi elle est si peu peuplée et, pour ainsi dire, abandonnée depuis de longs siècles ; c'est que, jusqu'ici, elle était isolée, éloignée de voies de communications régulières, exposée à la piraterie, ravagée et pillée pendant les guerres entre Siamois, Cambodgiens et Annamites.

Aujourd'hui, il y a à Phuquoc près de 5.000 habitants répartis en trois villages, dont le principal est Duongdong. L'île possède un poste administratif, un poste de douane, un poste de T.S.F. et une ambulance confiée à un médecin auxiliaire indigène. La concession européenne se trouve à l'extrémité sud. Lors des pourparlers entre le directeur et les évêques, on prévint l'installation d'un prêtre français et d'un prêtre indigène. M. Merdrignac, qui avait visité l'île à deux reprises, en avait fait un grand éloge et même dit à ses confrères qu'il accepterait volontiers ce poste, si on le lui offrait. Il fut pressenti et, malgré sa belle situation de curé de Phnompenh, bien qu'il sût à quels sacrifices il allait s'exposer, il n'hésita pas un instant et répondit courageusement : oui ! Il n'a envisagé que le bien à faire et s'est oublié lui-même : il sera sûrement béni de Dieu, et sa vie de sacrifice, jointe à sa déjà vieille expérience de missionnaire, lui garantit le meilleur des succès.

Ce succès, nous le souhaitons ardemment, afin que l'essai fasse école et suggère aux autres concessionnaires toutes mesures nécessaires pour faire œuvre saine et durable. »

La formule était bonne de « l'œuvre saine » conditionnant « l'œuvre durable », de la chrétienté organisée évoluant dans le cadre de la commune annamite, l'une et l'autre se prêtant l'appui de leurs forces morales et administratives. La formule était si prometteuse que le Gouvernement de la Cochinchine s'empressa de la reprendre en bloc des mains défaillantes des concessionnaires de Phuquoc, pour la mettre à l'essai sur son propre domaine, — ainsi que nous le verrons plus loin.

.....
[10] Voici d'abord ce que nous lisons dans le compte rendu de la Mission de Phnompenh pour l'exercice 1930-1931 : « L'an dernier, le compte rendu (1929-1930) avait relaté l'immigration de plusieurs centaines de familles tonkinoises dans l'île de Phuquoc. La société qui les avait engagées subit, dans le courant de l'année, le sort commun : plus de crédit, donc impossible de pousser de l'avant et de donner journellement du travail à tous les coolies ! Il s'ensuivit une misère telle qu'à plusieurs reprises, de fortes bandes de travailleurs allèrent demander du riz au délégué administratif de Duongdong. L'Administration s'en émut et, craignant sans doute [11] de graves accidents, toujours possibles au sein d'une foule affamée, elle résolut d'établir ces gens sur les bords du canal nouvellement creusé entre les chefs-lieux de Hatiên et de Rachgia. Elle demanda à la Mission un prêtre français capable de former cette colonie, tout en assurant le service religieux, et elle promit une avance de 15.000 piastres pour cette première année.

M. Merdrignac, qui avait déjà pris soin de ces chrétiens à Phuquoc, a bien voulu accepter de les suivre à Cai-Hua. Il assumait ainsi une tâche rude et difficile entre toutes ; car il devait être à la fois père spirituel, guide et économiste. Ces gens avaient quitté Phuquoc dans le plus grand dénûment, il fallait leur procurer les instruments de

première nécessité pour se faire un abri, des étoffes pour se vêtir, des moustiquaires, les instruments agraires, des jarres pour conserver l'eau douce, et surtout le riz journallement nécessaire à tant de bouches.

Le Père se multiplia, se fit tout à tous et s'occupa de tout.

Après un mois réellement pénible pour père et enfants, chaque famille était convenablement installée et avait du moins le strict nécessaire à la vie. Il va sans dire que tout était provisoire, en branchages : église, presbytère, infirmerie, magasin, case des familles; mais chacun était chez soi et tous allaient être prêts pour le travail dans les champs.

L'Administration donna une grande superficie de terre, jusqu'à dix hectares par famille, et la réserve est prévue pour installer huit cents familles. Mais on ne pouvait songer à une division parcellaire immédiate et abandonner chaque famille à sa propre initiative, même en lui faisant des avances. Le Père décida donc de faire œuvre commune en cette première année. On commença par creuser un petit canal allant jusqu'à la forêt afin de transporter facilement des bois de construction et de chauffage : puis, un talus de sept kilomètres de long pour empêcher l'eau salée de pénétrer dans la rizière ; enfin hommes et femmes se mirent à défricher le sol avec ardeur, au point qu'aujourd'hui, 6 à 700 hectares sont repiqués et promettent bonne moisson. C'est réellement une merveille qui fait honneur à la compétence, à l'énergie, au savoir-faire, et aussi, malgré tous les obstacles, à la confiance inébranlable de deux organisateurs, M. l'administrateur Maillard et le P. Merdrignac, marchant toujours en plein accord. »

Après une double visite, un double pronostic : « C'est un grand [12] centre chrétien en perspective », dira le vicaire apostolique ; « c'est un gros village de colonisation en formation », dira le Gouverneur de la Cochinchine. Et la conclusion sera la même : le bien-être, le mieux-être de la population annamite.

à la séance d'ouverture de la session du conseil colonial de Cochinchine, le 25 août dernier, M. Krautheimer voulut rendre hommage à l'œuvre de grande envergure entreprise au nouveau village chrétien de Cai-Hua (l'Espérance). Voici en quels termes il s'exprima :

« Pour que vous puissiez juger de l'effort déjà réalisé (dans la création de deux centres de colonisation). et plus spécialement au village de la coupure de Bahon (les 3 îlots), créé presque spontanément au mois de mars dernier, voici quelques extraits d'un compte rendu non officiel, dont les affirmations méritent d'être retenues :

« ... Au mois de mars, il n'y avait encore rien sur les berges de ce canal. En deux mois... chaque famille a pu construire une paillote suffisante pour s'abriter ; de plus, une vaste paillote servant d'église, une maison pour le curé, une autre pour le vicaire, un poste de police, un grenier à riz, un petit dispensaire ont surgi comme par enchantement. Et ce n'est pas tout : les travaux de rizières sont commencés, plusieurs canaux d'irrigation ont été creusés, un talus de sept kilomètres défend la rizière contre l'eau de mer, des hectares de semis sont ensemencés, cinq mille stères de bois sont arrimés sur les berges, et j'en oublie.

Tout cela en deux mois, par des gens qui sont arrivés n'ayant que leurs deux bras, à qui il a fallu procurer et rapidement habits, moustiquaires, outils, riz, etc. C'est réellement une « merveille. »

Nous avons supprimé volontairement, dans cette citation, les témoignages d'admiration adressés aux animateurs de l'œuvre. Ils nous le pardonneront, car leur modestie s'accommoderait mal de compliments rendus publics. Ils poursuivent une noble et belle tâche, ils s'y dévouent entièrement et cela leur suffit.

Mais voici encore un renseignement plus concret. La prochaine récolte des colons de Bahon portera sur plus de 5.000 hectares et permettra, sauf intempéries imprévisibles, de suffire aux besoins de ses 2.900 habitants, y compris femmes et enfants qui y ont trouvé refuge en attendant de devenir les propriétaires du sol qu'ils auront fécondé de leur sueur. »

En terminant, le gouverneur cite la méthode suivie à Cai-Hua, sur la coupure de Bahon, comme un exemple dont on pourrait s'inspirer ailleurs : « Pour les propriétaires riziculteurs consciencieux, n'y a-t-il pas là une leçon à tirer en présence des difficultés qu'ils rencontrent chaque jour pour stabiliser leur main-d'œuvre ? Fixer le paysan à la terre dont une parcelle deviendra sienne, n'est-ce pas le meilleur moyen de se constituer une réserve de travailleurs qui resteront sourds aux mirifiques promesses des agitateurs ? Je livre cette pensée à leurs réflexions. »

Ce que peut une collaboration intelligente et confiante, ce long article en donne un merveilleux exemple. Transposez cette formule d'Union sacrée dans d'autres domaines où elle pourrait utilement jouer et, dans l'évolution d'une mentalité de plus en plus francisée dans la mesure où elle aura été de plus en plus christianisée, nos protégés seront de plus en plus sourds aux mirifiques promesses des agitateurs — là encore l'« œuvre saine » conditionnant « l'œuvre durable ».

E.-M. DURAND.

Exploitation de Phu-Quôc
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 mars 1932)

Exercice clos le 31 décembre 1930 ; pas de compte de Profits et pertes.

La totalité des dépenses a été portée au compte Plantations inscrit au bilan pour 7.751.807 francs.

L'actif immobilisé se totalise à 9.188 830 francs.

L'encaisse ne figure plus que pour 899 fr. Une assemblée extraordinaire convoquée en vue d'augmenter le capital, actuellement de 6 millions, n'a pu se tenir faute de quorum.

Au passif, le compte Banquiers figure pour 2.270.058 francs.

L'arrêt des saignées a ramené, en 1930, la production de caoutchouc à 60 tonnes (77 en 1929) ayant donné une recette de 277.000 fr. ; la production de coprah a été de 45.797 kg, sensiblement égale à celle de 1929.

Un secours de 60.000 piastres, sollicité du gouvernement général de l'Indochine, n'a pas été acquis, faute de dispositions législatives.

Ce n'est pas brillant.

COCHINCHINE
LA VIE ADMINISTRATIVE
M. Eutrope en tournée
(*Les Annales coloniales*, 2 avril 1932)

Le gouverneur p. i. de la Cochinchine, accompagné des administrateurs de Rach-gia et d'Hatien, vient de visiter les deux villages de colonisation créés l'an dernier, sur l'initiative de M. le gouverneur Krautheimer, en bordure du canal de Rachgia à Hatien, en vue de réaliser un essai effectif de petite colonisation indigène.

Ces deux villages, installés sur les terres domaniales rendues accessibles par le percement du canal, ont été constitués l'un par des [indigènes tonkinois précédemment engagés d'une entreprise agricole de l'île de Phu-quôc](#), l'autre par des Annamites et Cambodgiens de la région.

Tous ces indigènes étaient dépourvus de ressources personnelles et les frais de leur installation ainsi que les premières avances nécessaires ont été faits au compte des sociétés de crédit agricole mutuel.

Le village tonkinois, situé sur le territoire de la province d'Hatien, a été formé exclusivement par des catholiques groupés par le Père Merdrignac, ancien desservant de la paroisse française de Pnom-Penh.

Malgré les déboires du début dus à l'inexpérience des indigènes tonkinois et à leur défaut d'adaptation aux conditions locales de la riziculture en Cochinchine, le village tonkinois, sous l'active impulsion du Père Merdrignac, a pu se maintenir sur place, mettre en valeur 600 hectares de rizières, construire des paillotes convenables, suffisamment aménagées.

Il compte 2.000 indigènes installés, l'état sanitaire est excellent, les conditions matérielles d'existence satisfaisantes, des travaux d'aménagement permettront d'étendre les superficies cultivées dès la prochaine campagne.

.....

Création de villages de colonisation
pour favoriser la petite propriété indigène
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 octobre 1932)

[...] Le Conseil colonial, au cours de sa dernière session, a aidé l'Administration à réaliser cette tâche en votant les dispositions qui permettent de lotir les terrains disponibles, plus particulièrement dans la région du canal Rachgia-Ha-tien, de les concéder aux petits colons en location gratuite avec promesse de leur en attribuer la propriété dans un délai aussi prochain que possible, après qu'ils auront fait preuve de leur aptitude à se fixer au sol.

Les villages de colonisation ont été dotés des moyens nécessaires pour assurer leur existence.

On a fait un certain bruit de léchée de l'un des village de colonisation ainsi créés, le village de Ba-Hom, constitué avec des coolies catholiques provenant d'une exploitation de l'île de Phu-quôc rendus disponibles par la **défaillance de cette société**. Il est parfaitement injuste de faire état de cet insuccès pour conclure à la faillite de la petite colonisation dirigée. Les causes résident, en effet, presque exclusivement dans la mauvaise volonté des coolies, recrutés d'ailleurs au Tonkin, dans des conditions défectueuses. Malgré l'aide reçue de l'Administration et de la mission catholique sous forme d'argent et de dons en nature, malgré tout le dévouement apporté par le missionnaire français placé à leur tête, les colons tonkinois, après avoir été entretenus pendant plus d'une année aux frais du Gouvernement et de la mission, ont déserté volontairement leurs installations au moment même où les terres aménagées allaient suffire à leurs besoins.

Cet échec ne fait que confirmer l'insuccès de tentatives de même nature précédemment effectuées en Cochinchine et qui se sont heurtées aux difficultés d'adaptation morale et physique des indigènes du Delta tonkinois au climat et aux conditions spéciales de la mise en valeur des terres en Cochinchine.

Par contre, les essais entrepris avec des Annamites de Cochinchine se poursuivent dans les conditions les plus encourageantes. Tout indique que ces occupations s'opèrent avec le ferme désir des intéressés de demeurer sur les terres acquises. Cette intention se manifeste notamment par la création de cultures maraîchères, de plantations de bananiers. L'élevage d'animaux domestiques a été entrepris partout et d'ores et déjà, les colons du plus ancien de ces villages, celui du Binh-Son, ont à leur disposition sur place tous les moyens d'existence nécessaires.

Au total, en deux ans, 1.200 familles de petits cultivateurs auront été mises en possession par l'Administration de parcelles domaniales d'une étendue suffisante pour assurer la vie de ces familles. Les colons font preuve de bon esprit ; ils ont reçu et

reçoivent encore l'aide administrative sous forme d'avances en argent ou en nature, prélevées sur les ressources des sociétés de crédit agricole. Les résultats obtenus sont encourageants et de nature à inciter l'Administration à poursuivre l'effort commencé. [...]

Ngo Van, *Viêt-nam (1920-1945)*, L'Insomniaque, 1995, 450 p.

1932 : La plantation de Phu-Quôc, en difficulté, avait fermé, abandonnant ses 2.000 coolies tonkinois ainsi que le personnel français. Après avoir erré pendant des mois à la recherche de leur subsistance, les coolies furent enfin ramenés au Tonkin par l'administration (191).

Admission

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 25 octobre 1933)

M. Marchand (Paul), directeur de la plantation de Câ-y-Dua (Phu-Quôc), ayant pour parrains madame de la Souchère et M. Connes, est agréé en qualité de membre adhérent.

1935-1941 : cette plantation passe au nom de Grandjean.
